

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2024

ARTS

DANSE

ÉPREUVE DU MERCREDI 19 JUIN 2024

Durée de l'épreuve : **3 h 30**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.

Le candidat traite au choix le sujet 1 ou le sujet 2.

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

SUJET 1 : sujet d'ordre général

En quoi certaines œuvres chorégraphiques des XXème et XXIème siècles peuvent-elles traduire des réalités de leur temps ?

Vous répondrez à cette question en vous appuyant sur vos connaissances et vos expériences.

Par réalités de leur temps : on entend tout ce qui peut être relatif à la société, à des thèmes d'actualité, à des sujets politiques, économiques, sociaux...

SUJET 2 : analyse de documents

Danser est un acte politique.

Vous discuterez cette affirmation en vous appuyant sur les trois documents proposés, ainsi que sur vos connaissances et vos expériences.

On entend par *acte politique*, la capacité de chaque individu à porter un regard critique sur une société et à agir de manière engagée.

DOCUMENT 1



Ballet royal de la Nuit, Louis XIV en Apollon, 1653.
Bibliothèque nationale de France.

Remarque :

Pour le Roi Soleil, la danse est tout autant un art qu'un instrument de communication politique, pour mettre en scène et glorifier son pouvoir, et pour promouvoir le rayonnement de la France.

DOCUMENT 2



*Daddy, I've seen this piece six times before and I still don't know why they're hurting each other**, Robin Orlyn, 2000.

Rosita Boisseau, journaliste critique de danse, évoque la pièce en ces termes :
« Comédie musicale ravageuse qui épingle les travers de la société post-apartheid tout en roulant dans la farine au sens propre le ballet classique ». Rosita Boisseau, *Panorama de la danse contemporaine*, éditions Textuel, 2006.

* Traduction du titre : « Papa, j'ai déjà vu cette pièce six fois et je ne sais toujours pas pourquoi ils se tapent dessus ».

DOCUMENT 3

NON au spectaculaire.
NON à la virtuosité.
NON aux transformations et à l'illusion.
NON au glamour et à la transcendance
de l'artiste.
NON aux héros.
NON aux antihéros.
NON à l'imagerie de pacotille.
NON à l'implication d'un interprète ou du
spectateur.
NON au style.
NON à l'interprétation.
NON à la séduction du spectateur.
NON à l'excentricité.
NON au fait d'émouvoir ou d'être ému.

Manifeste du NON, Yvonne Rainer, 1965.
(Traduction de l'américain « NO MANIFESTO »)